

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Septembre 2022



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 7 octobre 2022

Statistiques nationales

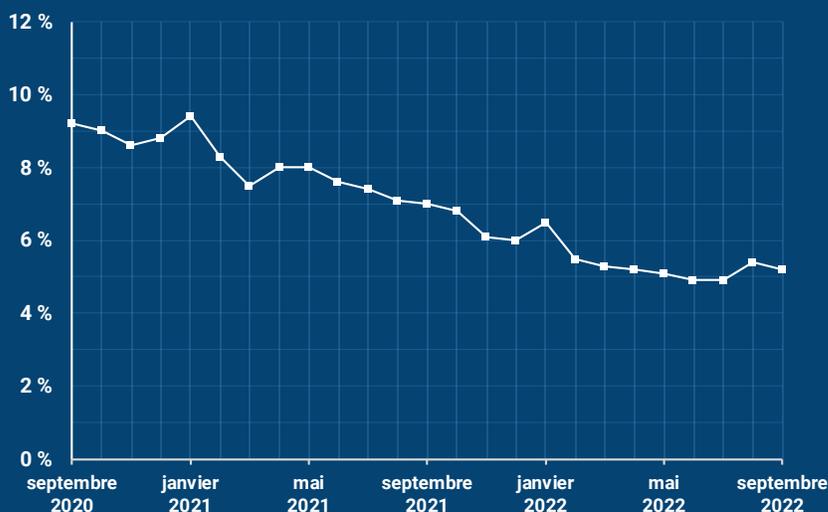
Le marché du travail canadien a ajouté un peu plus de 21 000 emplois en septembre, inversant la récente tendance à la baisse du marché du travail de juin à août. Par conséquent, le taux de chômage a baissé de 0,2 point de pourcentage pour s'établir à 5,2 %, ce qui est proche des planchers historiques atteints durant les mois d'été. Cependant, le taux d'activité national a également diminué, ce qui indique qu'une partie de la baisse du taux de chômage provient d'un exode continu des demandeuses et demandeurs d'emploi du marché du travail. Les gains d'emplois ont également été principalement concentrés dans l'ouest, les augmentations dans cette région ayant compensé les pertes de postes importantes en Ontario (voir les statistiques régionales ci-dessous).

Les augmentations salariales continuent de gagner de l'élan, avec une nouvelle augmentation de 1,1 % du salaire horaire moyen en septembre. Les salaires réels (ajustés au taux d'inflation) sont désormais en baisse de 1,5 % depuis septembre dernier, ce qui constitue le plus petit écart d'une année à l'autre depuis février de cette année.

	Moyenne sur 5 ans sept. 2016 à sept. 2020	Sept. 2021	Sept. 2022	Variation entre sept. 2021 et sept. 2022	Variation entre août et sept. 2022
Emploi total (nombre) ¹	18 478 780	19 131 200	19 547 900	416 700 2,2 %	21 100 0,1 %
Taux de chômage (%) ²	6,8	6,9	5,2	-1,7 pp	-0,2 pp
Taux de participation (%) ³	65,4	65,5	64,7	-0,8 pp	-0,1 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,8	30,7	31,2	0,5 pp	1,7 pp
Salaire horaire moyen (\$) ⁵	31,27 \$	32,14 \$	31,67 \$	-1,5 %	1,1 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	35,4	35,4	35,6	0,6 %	-1,4 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaire horaire moyen



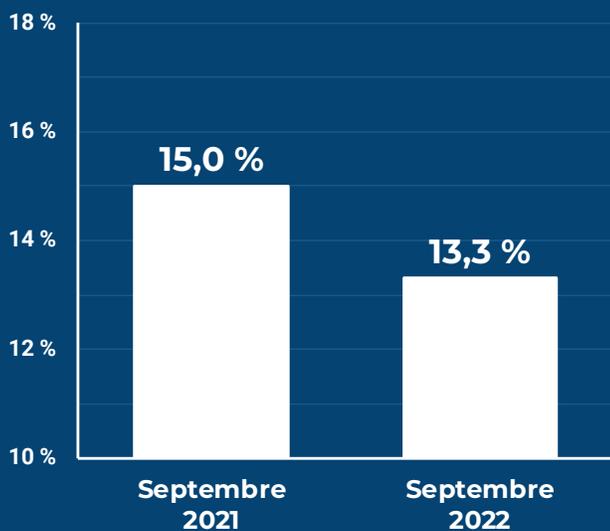
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité d'Unifor mettent en évidence une forte baisse mensuelle du taux de sous-utilisation (-1,6 pp) et du taux de sous-emploi (-1,3 pp), ce qui indique qu'il y a eu une baisse significative de la proportion de Canadiennes et Canadiens qui veulent un emploi à temps plein mais n'en ont pas actuellement. Une partie de cette baisse s'explique par la chute notable du nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire depuis le mois d'août, ce qui peut refléter en partie des effets saisonniers. Toutefois, un examen plus approfondi des données montre que le nombre de demandeuses et demandeurs d'emploi découragés (ceux qui croient qu'aucun emploi n'est disponible)

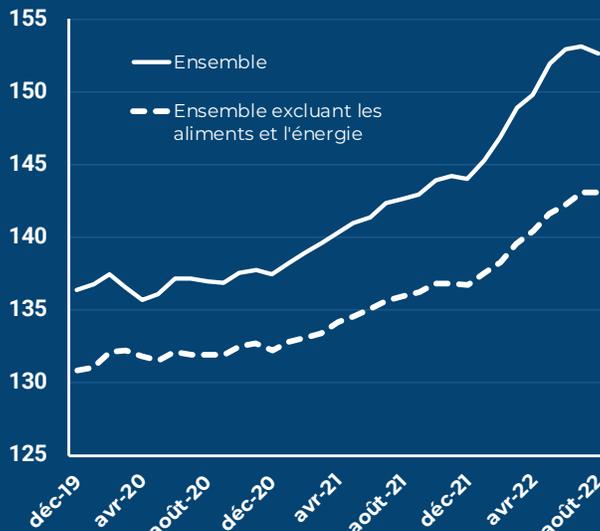
et ceux qui attendent un rappel ou une réponse a considérablement diminué en septembre, de près de 27 000. En dépit de la solidité relative du marché de l'emploi, il existe une menace réelle de récession provoquée par des hausses agressives des taux d'intérêt, la Banque du Canada s'engageant à prendre d'autres mesures si l'inflation reste élevée. Bien que l'IPC se soit modéré en août (voir le graphique ci-dessous), c'était en grande partie le résultat de la baisse des prix de l'énergie, qui pourraient encore grimper en flèche dans les prochains mois.

	Sept. 2021	Sept. 2022	Variation entre sept. 2021 et sept. 2022 (pp)	Variation entre août et sept. 2022 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,6	18,3	-0,3	1,9
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	40,0	39,8	-0,2	-5,4
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,3	6,3	-2,0	-1,6
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,0	13,3	-1,7	-1,3
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,1	5,7	0,6	0,4
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	12,2	11,8	-0,4	-1,6
Occasionnel/autre (%)	3,0	3,1	0,1	-0,1
Temporaire/à contrat (%)	6,9	6,4	-0,5	-0,2
Saisonnier (%)	2,3	2,3	0,0	-1,3
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,8	19,8	0,0	-1,0
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,56 \$	4,01 \$	12,5 %	-0,6 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	697,0	691,0	-0,9 %	-58,5 %

Taux de sous-emploi



Indice des prix à la consommation



Statistiques régionales

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, il y a eu des différences régionales importantes dans les résultats du marché du travail au cours du mois de septembre. Les gains d'emplois se sont concentrés dans les régions de l'Atlantique, des Prairies et de la Colombie-Britannique, cette dernière affichant une hausse sensible de près de 33 000 emplois (+1,2 %). Le Québec n'a connu aucun changement dans les niveaux d'emploi, mais le retrait de demandeuses et demandeurs d'emploi de la population active a entraîné une baisse de 0,2 point de pourcentage des taux de chômage et d'activité. Fait notable : l'emploi en Ontario a diminué de 31 500 postes, ce qui a largement compensé les gains réalisés dans d'autres régions. Néanmoins, le taux de chômage régional est demeuré stable, les pertes d'emplois se traduisant principalement par une baisse du taux d'activité (-0,3 pp).

En termes de salaires horaires, les gains mensuels ont été les plus élevés dans les régions de l'Atlantique (+2,5 %), des Prairies (+1,4 %) et de l'Ontario (+1,2 %). La modération des gains salariaux au Québec au cours des derniers mois se traduit par le fait que les salaires réels sont encore une fois plus bas d'une année à l'autre. Toutefois, en général, le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs semble suivre l'inflation dans les régions de l'Atlantique et du Québec, et dans une moindre mesure, en Ontario. En revanche, les Prairies (-3,8 % en glissement annuel) et la Colombie-Britannique (-2,0 % en glissement annuel) ont encore du chemin à faire avant que les salaires nominaux ne rattrapent l'inflation.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Sept. 2021	Sept. 2022	Variation entre sept. 2021 et sept. 2022	Variation entre août et sept. 2022
Emploi total	1 128 400	1 164 500	36 100 3,2 %	3 900 0,3 %
Taux de chômage (%)	9,7	7,2	-2,5	-1,0
Taux de participation (%)	60,7	59,6	-1,1	-0,6
Taux de syndicalisation (%)	32,4	34,1	1,7	1,7
Salaire horaire moyen	28,06 \$	27,95 \$	-0,4 %	2,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,8	37,0	0,6 %	-2,0 %



Québec

	Sept. 2021	Sept. 2022	Variation entre sept. 2021 et sept. 2022	Variation entre août et sept. 2022
Emploi total	4 319 300	4 380 500	61 200 1,4 %	200 0,0 %
Taux de chômage (%)	5,7	4,4	-1,4	-0,2
Taux de participation (%)	64,5	63,8	-0,6	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	40,2	39,4	-0,8	1,6
Salaire horaire moyen	30,99 \$	30,90 \$	-0,3 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,1	34,7	-1,0 %	-2,3 %



Ontario

	Sept. 2021	Sept. 2022	Variation entre sept. 2021 et sept. 2022	Variation entre août et sept. 2022
Emploi total	7 499 700	7 636 300	136 600 1,8 %	-31 500 -0,4 %
Taux de chômage (%)	7,3	5,8	-1,6	0,0
Taux de participation (%)	65,4	64,6	-0,9	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	26,4	27,5	1,1	2,2
Salaire horaire moyen	\$32,97	\$32,63	-1,0 %	1,2 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,9	36,0	0,3 %	-1,0 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Sept. 2021	Sept. 2022	Variation entre sept. 2021 et sept. 2022	Variation entre août et sept. 2022
Emploi total	3 501 900	3 614 400	112 500 3,2 %	15 500 0,4 %
Taux de chômage (%)	7,4	5,1	-2,3	-0,2
Taux de participation (%)	68,8	67,9	-1,0	0,0
Taux de syndicalisation (%)	27,9	28,9	1,0	1,9
Salaire horaire moyen	32,74 \$	31,49 \$	-3,8 %	1,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,6	36,6	0,0 %	-1,6 %



Colombie-Britannique

	Sept. 2021	Sept. 2022	Variation entre sept. 2021 et sept. 2022	Variation entre août et sept. 2022
Emploi total	2 681 900	2 752 300	70 400 2,6 %	32 900 1,2 %
Taux de chômage (%)	5,9	4,3	-1,7	-0,5
Taux de participation (%)	65,3	64,8	-0,5	0,4
Taux de syndicalisation (%)	29,5	30,0	0,5	0,6
Salaire horaire moyen	32,83 \$	32,18 \$	-2,0 %	0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,9	35,4	1,3 %	-0,7 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

En dépit de la modération de l'inflation au cours du mois d'août, les salaires réels dans certaines industries continuent de subir les effets de la hausse des coûts, la plupart des secteurs ayant enregistré une baisse d'une année à l'autre. Cependant, la baisse des salaires réels dans les industries traditionnelles de cols bleus et les secteurs publics affichant des taux relativement élevés de couverture de la négociation collective peut refléter un décalage dans le temps, selon la proportion de lieux de travail autorisés à négocier des augmentations de salaire au cours des derniers mois. À mesure que davantage de lieux de travail commenceront à négocier de nouvelles conventions au cours de l'année prochaine, nous devrions escompter une réduction de cet écart. Le manque de souplesse des négociations lors de pics d'inflation inattendus souligne l'importance d'inclure des clauses d'ajustement de vie chère dans les conventions collectives, qui ajustent automatiquement les salaires pour contrer les effets d'une inflation plus élevée que d'habitude.

Les chiffres de l'emploi pour septembre continuent de refléter un marché du travail solide, avec des gains d'emplois d'une année sur l'autre dans la grande majorité des industries, avec en tête les services professionnels, scientifiques et techniques (+99 700), la construction (+81 000) et le commerce de détail (+64 000).

L'industrie manufacturière, cependant, était en baisse dans son ensemble, avec une diminution mensuelle de 57 500 et une diminution d'une année sur l'autre de 15 000 (concentrée dans la fabrication de produits non durables). Les ventes de l'industrie manufacturière ayant suivi une tendance à la baisse ces derniers mois, ces pertes pourraient s'accroître dans les mois à venir.

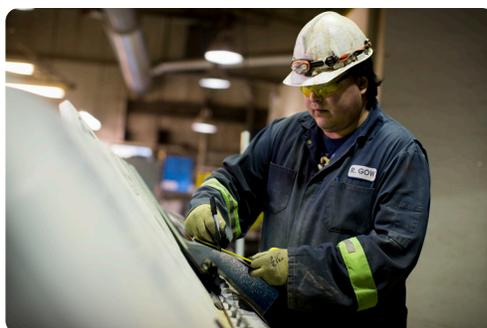
Salaire horaire moyen par industrie

Industrie	Sept. 2022	Variation entre sept. 2021 et sept. 2022
Agriculture	21,19 \$	-6,1 %
Foresterie	35,78 \$	6,8 %
Pêche, chasse et trappage	21,24 \$	-8,3 %
Mines, pétrole et gaz	44,56 \$	-4,5 %
Services publics	47,76 \$	-5,5 %
Construction	33,77 \$	0,6 %
Fabrication de biens durables	31,46 \$	-2,0 %
Fabrication de biens non durables	29,47 \$	-2,2 %
Commerce de gros	32,31 \$	-0,1 %
Commerce de détail	22,00 \$	0,5 %
Transport et entreposage	30,49 \$	-4,6 %
Finances et assurances	38,66 \$	-4,8 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	29,76 \$	2,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	40,96 \$	2,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,02 \$	0,3 %
Services éducatifs	37,17 \$	-2,2 %
Soins de santé et assistance sociale	30,91 \$	-1,7 %
Information, culture et loisirs	30,80 \$	-4,4 %
Hébergement et services de restauration	18,89 \$	1,8 %
Autres services	27,94 \$	-2,7 %
Administration publique	40,46 \$	-3,1 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, septembre 2021 à septembre 2022

Agriculture		17 609
Foresterie	-12 471	
Pêche, chasse et trappage		1 806
Mines, pétrole et gaz		13 906
Services publics		15 349
Construction		81 020
Fabrication de biens durables		22 589
Fabrication de biens non durables	-37 658	
Commerce de gros		7 970
Commerce de détail		63 980
Transport et entreposage	-23 037	
Finances et assurances	-7 398	
Services immobiliers, de location et de location à bail		32 370
Services professionnels, scientifiques et techniques		99 722
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	-16 171	
Services éducatifs	-1 846	
Soins de santé et assistance sociale		45 182
Information, culture et loisirs		54 297
Hébergement et services de restauration		19 844
Autres services		19 418
Administration publique		17 355



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Sept.s couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Sept.n-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Sept.s qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Sept.n-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Sept.s qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org